

PRISE EN COMPTE DES ALLERGIES

Un soin tout particulier est apporté à la prise en compte spécifique des problèmes allergiques.

Dans les cas d'allergies alimentaires et pour les élèves dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier, la **mise en place d'un panier-repas est inscrite dans Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** avec le service de la vie scolaire.

La **famille assure la responsabilité de la fourniture du repas du conditionnement et du transport.**

Par ailleurs, les agents des restaurants reçoivent une petite formation médicale afin d'assurer les premiers soins en cas de crise.



VILLE DE PIERREFEU-DU-VAR

PLACE URBAIN SÉNÈS
83390 PIERREFEU-DU-VAR

 04.94.13.53.13

 04.94.13.53.00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.